

Attestation de parution

Dossier n°2688771
Référence client : Marion GIRAUD

Le 13/05/2025

MAIRIE DE MORNANT

Support de publication

Journal	Tout Lyon
Date de publication	17/05/2025
Département	69 - Rhône


legal2digital
GIE - RCS 979 867 298
PARIS - LYON - MARSEILLE

AVIS D'ENQUÊTE PUBLIQUE

COMMUNE DE MORNANT

ENQUETE PUBLIQUE PREALABLE A LA REVISION GENERALE DU PLAN LOCAL D'URBANISME (PLU)

Par arrêté du 09/05/2025 le maire de Mornant a ordonné l'ouverture de l'enquête publique sur le projet révision générale du plan local d'urbanisme.

L'enquête se déroulera à la mairie de Mornant du 03/06/2025 au 04/07/2025 aux jours et heures habituels d'ouverture au public.

Le dossier d'enquête publique peut être consulté sur le site internet de la commune <https://www.ville-mornant.fr> ainsi que le sur le site internet dédié <https://www.registre-dematerialise.fr/6228>

Pendant la durée de l'enquête, le commissaire enquêteur recevra les observations du public en mairie :

- Mardi 10 juin de 14h à 19h
- Samedi 21 juin de 9h à 12h
- Mercredi 25 juin de 14h à 17h30
- Vendredi 4 juillet de 8h30 à 12h30

Les observations du public pourront être consignées :

- Par voie écrite sur le registre d'enquête en mairie, place de la mairie, Mornant (69440).
- Par courrier à l'attention de M. le commissaire enquêteur au siège de l'enquête « Mairie de Mornant, BP 6, 69440 MORNANT ». Il conviendra d'inscrire sur l'enveloppe la mention « ne pas ouvrir, à l'attention de M. le commissaire enquêteur
- Sur le site internet dédié offrant un registre d'enquête publique dématérialisé auquel le public peut transmettre ses informations et propositions <https://www.registre-dematerialise.fr/6228>
- Par envoi d'un mail au courriel dédié enquete-publique-6228@registre-dematerialise.fr. Ces dernières seront publiées dans les meilleurs délais sur le registre dématérialisé <https://www.registre-dematerialise.fr/6228> et donc visible de tous.

Cet avis est affiché en mairie et peut être consulté sur le site internet <https://www.ville-mornant.fr>

La modification n°1 du plan local d'urbanisme a fait d'une évaluation environnementale. Au terme de l'enquête, la modification du plan local d'urbanisme sera approuvée par délibération du conseil municipal.

Le rapport et les conclusions du commissaire enquêteur seront tenus à la disposition du public dès qu'ils seront transmis en mairie, et pendant un an à compter de la clôture de l'enquête. Ils seront également mis en ligne sur le site internet mentionné ci-dessus.

Renaud PFEFFER, maire de Mornant
[EP44446]

URBANISME

Rhône

AVIS AU PUBLIC

PROJET DE CREATION D'UNE CHAMBRE FUNERAIRE A TASSIN-LA-DEMI-LUNE

M. Alain COTTET, président de l'entreprise OGF, située au 6 rue du Général Audran, 92400 Courbevois.

Envisage la création d'une chambre funéraire sise au 2 Chemin du Vieux Moulin, 69160 Tassin la Demi-Lune sur la parcelle 000 AS Numéro 466 d'une surface de 4367 m².

La construction est existante et le bâtiment est en béton avec une toiture en bac acier et façades en crépi.

Les espaces publics de la chambre Funéraire comprennent :

- Un espace d'accueil des familles : 32.40 m²
- Trois salons de présentation des défunts : Salon 1 : 24.40 m², Salon 2 : 29.50 m² et Salon 3 : 48.80 m²
- 1 Sanitaire accessible aux PMR et PSH : 4.60 m²

Les espaces techniques comprennent :

- 1 zone d'arrivée de défunts (garage) : 60.39 m²
- Circulations techniques : 9.30 m²
- 1 salle de préparation de 26 m²,
- Locaux sociaux : 18 m²
- 3 travées de cellules réfrigérées 11 cases aménagées, de 9 cases à T° Positive et 2 Cases à T° positive ou négative : 7.90 m²
- 1 vestiaire équipé d'un WC, d'une douche et d'un lave-mains 9.70 m²

Les espaces extérieurs publics comprennent :

- 4 places de parkings réservées aux familles de l'agence et la maison funéraire, dont 1 emplacement PMR,
- Des cheminements piétons

Les espaces publics et techniques de la chambre funéraire sont aménagés dans le strict respect de la législation pour les chambres funéraires

Les horaires d'ouverture au public resteront inchangés :

- Du lundi au vendredi de 9h à 12 h et de 14h à 18h
- Le samedi de 9h à 12h et de 14h à 17h
- Les dimanches et jours fériés sur appel téléphonique auprès d'un opérateur funéraire habilité choisi par les personnes qui ont qualité pour pourvoir aux funérailles
- Par digicode (les codes d'accès sont fournis par le gestionnaire aux familles)

Cette création est soumise à décision préfectorale après consultation du conseil municipal concerné et avis du conseil départemental de l'environnement et des risques sanitaires (CODERST)

La date envisagée d'ouverture au public est le 01 août 2025. (EP44572)



DIRECTION DES AFFAIRES JURIDIQUES ET DE L'ADMINISTRATION LOCALE

BUREAU DE L'URBANISME ET DE L'UTILITE PUBLIQUE

AVIS AU PUBLIC

PROJET D'EXTENSION D'UNE ZONE SPORTIVE

COMMUNE DE CONDRIEU

Par arrêté préfectoral n° E-2025 - 81 du 9 mai 2025, le projet ci-dessus visé est soumis à une enquête préalable à la déclaration d'utilité publique et à une enquête parcellaire dans les formes déterminées par le Code de l'expropriation pour cause d'utilité publique.

Un dossier d'enquête préalable à la déclaration d'utilité publique ainsi qu'un registre d'enquête à feuillets non mobiles coté et paraphé par le commissaire enquêteur sont déposés en mairie de Condrieu (8 rue de la Mairie, 69420 Condrieu), pendant 31 jours consécutifs **du lundi 26 mai 2025 à 8h30 au mercredi 25 juin 2025 à 17h00 inclus** afin que chacun puisse en prendre connaissance aux jours et heures habituels d'ouverture au public, consigner éventuellement ses observations sur le registre d'enquête. Les observations peuvent également être adressées par écrit en mairie de Condrieu, à l'attention du commissaire enquêteur, lequel les annexera au registre d'enquête.

Un dossier et un registre d'enquête parcellaire ouvert, coté et paraphé par le maire sont également déposés en mairie de Condrieu.

Monsieur Julien DALLEMAGNE, désigné en qualité de commissaire enquêteur par la présidente du tribunal administratif de Lyon, se tiendra à la disposition du public pour recevoir ses observations en mairie de Condrieu comme suit :

- le lundi 26 mai 2025 de 10h00 à 12h00
- le mercredi 25 juin 2025 de 15h00 à 17h00.

Dans un délai de trente jours à compter de la clôture des enquêtes, le commissaire enquêteur remettra à la préfète un rapport et ses conclusions motivées en précisant si elles sont favorables, favorables sous réserves ou défavorables à l'opération et rédigera également le procès-verbal de l'opération et son avis sur l'emprise des ouvrages projetés dans le cadre de l'enquête parcellaire.

Le public pourra prendre connaissance du rapport et des conclusions du commissaire enquêteur en mairie de Condrieu, ainsi qu'à la préfecture du Rhône (direction des affaires juridiques et de l'administration locale - bureau de l'urbanisme et de l'utilité publique), pendant le délai d'un an à compter de la clôture des enquêtes. Ces documents seront tenus à la disposition du public sur le site internet suivant : <https://www.rhone.gouv.fr>.

La préfète du Rhône est l'autorité compétente pour prendre la décision déclarant d'utilité publique le projet et pour déterminer, par arrêté de cessibilité, la liste des parcelles ou des droits réels immobiliers à exproprier.

Les immeubles concernés sont situés sur le territoire de la commune de Condrieu et figurent sur l'état parcellaire déposé en mairie. (EP44565)



COMMUNE DE ANSE

ALIENATION D'UNE PARTIE D'UN CHEMIN RURAL SANS DENOMINATION SITUE LIEU-DIT « GRAND COQUERIEUX »

Par arrêté n° URBA/NR-109-04-2025 en date du 9 avril 2025, le Maire de ANSE a ordonné l'ouverture d'une enquête publique portant sur la désaffectation pour la cession d'une partie d'un supposé chemin rural sans dénomination situé lieu-dit « Grand Coquérieux » à ANSE :

- depuis le Chemin de la Vigne des Garçons (Est ? Ouest) sur une longueur d'environ 286 mètres jouxtant les parcelles cadastrées AR n°275-276-278-279-286-287 au Sud, et les parcelles cadastrées AR n° 266-655 au Nord.

L'enquête publique se déroulera pendant une durée de 15 jours consécutifs **du mardi 13 mai 2025 - 9 heures jusqu'au mardi 27 mai 2025 - 17 heures.**

Pendant ce délai, toute personne intéressée pourra prendre connaissance du dossier en mairie de ANSE, durant les jours et heures d'ouverture au public (du lundi au vendredi 9h - 12h30 et 13h30 - 17h et le samedi de 9h - 12h) ainsi que sur le site internet de la mairie <http://www.mairie-anse.fr> et le cas échéant, formuler ses observations sur le registre d'enquête spécialement ouvert pour cet objet ou les adresser par écrit au commissaire enquêteur à l'adresse de la Mairie ou sur la messagerie de la Mairie : contact@mairie-anse.fr

Le dossier d'enquête publique et l'avis au public seront également publiés sur le site internet de la mairie de ANSE : <http://www.mairie-anse.fr>

Monsieur Gaston MARTIN, commissaire enquêteur, retraité - Ingénieur civil des ponts et chaussées, inscrit sur la liste d'aptitude du département du Rhône et de la métropole de Lyon pour l'année 2025, a été désigné par Monsieur le Maire de ANSE.

Il sera présent en mairie de ANSE les :

- mardi 13 mai 2025 de 9 h à 12 h,
- mardi 27 mai 2025 de 14 h à 17 h.

A l'expiration du délai d'enquête, le registre d'enquête sera clos et signé par le commissaire enquêteur. Ce dernier dispose alors d'un mois pour transmettre au Maire de la commune de ANSE le dossier avec son rapport qui fera état de ses conclusions motivées.

A l'issue de l'enquête, le public pourra consulter le rapport et les conclusions du commissaire enquêteur, qui sera déposé en Mairie de ANSE ainsi que sur le site internet de la Mairie pendant une durée d'un an à compter de la date de clôture de l'enquête publique.

L'autorité compétente pour prendre la décision d'approbation pour ce déclassement est le conseil municipal.

Le présent avis sera affiché en mairie 15 jours au moins avant l'ouverture de l'enquête et pendant toute la durée de celle-ci.

Cet avis sera également publié sur le site internet de la mairie d'ANSE. (EP43483)

Anse, le 9 avril 2025,
Le Maire,
Daniel POMERET



AVIS D'ENQUÊTE PUBLIQUE

COMMUNE DE MORNANT

ENQUÊTE PUBLIQUE PRÉALABLE À LA RÉVISION GÉNÉRALE DU PLAN LOCAL D'URBANISME (PLU) Par arrêté du 09/05/2025 le maire de Mornant a ordonné l'ouverture de l'enquête publique sur le projet de révision générale du plan local d'urbanisme. **L'enquête se déroulera à la mairie de Mornant du 03/06/2025 au 04/07/2025 aux jours et heures habituels d'ouverture au public.**

Le dossier d'enquête publique peut être consulté sur le site internet de la commune <https://www.ville-mornant.fr> ainsi que sur le site internet dédié <https://www.registre-dematerialise.fr/6228> Pendant la durée de l'enquête, le commissaire enquêteur recevra les observations du public en mairie :

- Mardi 10 juin de 14h à 19h
- Samedi 21 juin de 9h à 12h
- Mercredi 25 juin de 14h à 17h30
- Vendredi 4 juillet de 8h30 à 12h30

Les observations du public pourront être consignées :

- Par voie écrite sur le registre d'enquête en mairie, place de la mairie, Mornant (69440).
- Par courrier à l'attention de M. le commissaire enquêteur au siège de l'enquête « Mairie de Mornant, BP 6, 69440 MORNANT ». Il conviendra d'inscrire sur l'enveloppe la mention « ne pas ouvrir, à l'attention de M. le commissaire enquêteur
- Sur le site internet dédié offrant un registre d'enquête publique dématérialisé auquel le public

peut transmettre ses informations et propositions <https://www.registre-dematerialise.fr/6228>
- Par envoi d'un mail au courriel dédié enquete-publique-6228@registre-dematerialise.fr. Ces dernières seront publiées dans les meilleurs délais sur le registre dématérialisé <https://www.registre-dematerialise.fr/6228> et donc visible de tous.
Cet avis est affiché en mairie et peut être consulté sur le site internet <https://www.ville-mornant.fr>
La modification n°1 du plan local d'urbanisme a fait d'une évaluation environnementale. Au terme de l'enquête, la modification du plan local d'urbanisme sera approuvée par délibération du conseil municipal.
Le rapport et les conclusions du commissaire enquêteur seront tenus à la disposition du public dès qu'ils seront transmis en mairie, et pendant un an à compter de la clôture de l'enquête. Ils seront également mis en ligne sur le site internet mentionné ci-dessus.

Renaud PFEFFER, maire de Mornant

(EP44446)

OFFRES DE REPRISE

Rhône

BCM

Administrateurs Judiciaires Associés

RECHERCHE DE CANDIDATS A LA REPRISE EN
REDRESSEMENT JUDICIAIRE

FONDS DE COMMERCE DE NEGOCE DE PRODUITS DE
DÉCORATION ET D'AMÉNAGEMENT DE L'HABITAT



ACTIVITE : fondée en 2008, la société est une centrale de référencement qui regroupe les magasins et entreprises dans l'univers de la décoration intérieure.

Sa puissance d'achats, importante auprès de plus de 200 fournisseurs référencés, lui permet de faire bénéficier aux magasins adhérents des prix d'achat négociés.

Elle regroupe 2 typologies d'adhérents :

- Les détaillants avec l'enseigne Décorial
- Les grossistes avec l'enseigne Art'Co

MARQUES :

ART'CO expire le 21/01/2032

DECORIAL expire le 21/01/2032

DONNEES FINANCIERES :

Chiffre d'affaires HT au 31/03/2024 : 173 K€

Chiffre d'affaires HT au 31/12/2023 : 222 K€

Chiffre d'affaires HT au 31/12/2022 : 260 K€

SITUATION LOCATIVE : bureau aménagé de 15 m² avec place de parking pour un loyer annuel de 6 000 € HT par an.

Les marques d'intérêt devront être soumises à la Selarl BCM,
Administrateurs Judiciaires associés.

L'accès à la data room peut être obtenu sur demande écrite motivée justifiant d'une capacité financière, industrielle ou commerciale adaptée, auprès de l'Administrateur Judiciaire, après régularisation d'un engagement de confidentialité

SELARL BCM – Maître Alain NIOGRET

Collaboratrice : Anissa NEHACHE

40 rue de Bonnel 69484 LYON

Tel : 04 72 84 76 10

Contact : lyon@bcm-aj.com

Date limite de dépôt des offres : Lundi 23 juin 2025 à 14h00

(AL44630)

Legal digital

Délégez toutes vos formalités juridiques

Choisir legal2digital, c'est profiter de l'expertise du formaliste sénior qui vous sera attribué. Son expérience vous assure **une parfaite maîtrise des procédures et de leur délai.** Un suivi permanent de l'évolution de vos dossiers est assuré grâce à votre espace client sur notre plateforme dématérialisée.



legal2digital.fr